



HAL
open science

Les études théâtrales, entre théorie et pratique : le département Théâtre de Vincennes (1969-1979)

Quentin Fondu

► **To cite this version:**

Quentin Fondu. Les études théâtrales, entre théorie et pratique : le département Théâtre de Vincennes (1969-1979). Catherine Brun; Jeanyves Guérin; Marie-Madeleine Mervant-Roux. Genèses des études théâtrales en France. XIXe-XXe siècles, 2019, 978-2-7535-7712-1. hal-02527551

HAL Id: hal-02527551

<https://hal.science/hal-02527551>

Submitted on 1 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les études théâtrales, entre théorie et pratique : le département Théâtre de Vincennes (1969-1979)

Quentin Fondu

Tandis que les études théâtrales apparaissent dans l'institution universitaire en 1959, au sein de l'Institut d'études théâtrales (IET) de la Sorbonne¹, elles ne se développent véritablement à l'échelle nationale qu'à partir de la fin des années 1960. On peut observer ce processus par l'augmentation des effectifs et par l'apparition d'institutions sur l'ensemble du territoire (au nombre de dix en 1972² et de dix-huit en 1975³). Cette renaissance des études théâtrales est largement déterminée par le contexte universitaire et politique qui entoure les événements de Mai 1968. C'est à ce moment également que la discipline constitutivement hybride, qui éclot à la jonction du champ universitaire et du champ théâtral⁴, voit renforcer son ambition initiale de dépasser l'opposition entre théorie et pratique du théâtre, une position qui, loin d'être univoque, donne lieu, tout au long de son histoire, à des définitions conflictuelles.

Le département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes, ouvert à la fin de l'année 1968, accorde ainsi une large place à la pratique théâtrale, sous de multiples dimensions, et souhaite imposer un paradigme disciplinaire concurrent à celui de l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne. Grâce à la méthode de la sociologie historique, nourrie d'entretiens réalisés avec certains des acteurs de cette histoire et du dépouillement de documents d'archives, pour certains présentés en annexe, nous souhaitons revenir sur l'histoire et les orientations de ce département, souvent mythifié ou, au contraire, caricaturé.

¹ Voir à ce propos la contribution de Colette Scherer dans ce volume, *infra*, p. XX-XX. et MERVANT-ROUX Marie-Madeleine, « Les études théâtrales : objet ou discipline ? », intervention au colloque *Unité des recherches en sciences humaines et sociales. Fractures et recompositions*, ENS Ulm/CNRS, 9-10 juin 2006, Paris, <hal-00446029>.

² « Répertoire des organismes universitaires d'études et de recherches théâtrales », *Organon : Bulletin d'études et de documentation théâtrales*, vol. 1, supplément n° 1, janvier 1972, p. 2-13.

³ Secrétariat d'État à la culture, « L'enseignement du théâtre à l'Université », 1976, Archives nationales, Inspection générale des spectacles – Fonds Le Cannu, Cote : 19910241/1.

⁴ Sur ce point, voir FONDU Quentin, « L'"Invention" de la discipline universitaire des études théâtrales en France (1948-1981) », mémoire de sociologie sous la direction de Gisèle Sapiro, EHESS, 2014.

Mai 68 et le Centre expérimental de Vincennes : une « affinité élective »

Le Centre expérimental de Vincennes ouvre ses portes le 10 décembre 1968 sur décision d'Edgar Faure, ministre de l'Éducation nationale, et à la suite de plusieurs mois de concertation. Ce Centre a de nombreuses affinités avec Mai 68 et les thématiques portées alors par les communautés universitaire et théâtrale : volonté d'ouverture et de démocratisation, introduction de savoirs critiques et émancipateurs, alliance entre théorie et pratique, rôle central accordé à l'art en général et au théâtre en particulier, etc. Comme l'écrit Charles Soulié, « Vincennes est un des symboles de 1968 et une des rares institutions soixante-huitardes à avoir survécu. Ce qui explique sans doute qu'elle soit devenue un mythe⁵. »

Au sein de ce « ghetto expérimental⁶ », les arts (théâtre, cinéma, arts plastiques et musique) sont particulièrement importants. Ils regroupent en effet 7 % des effectifs étudiants totaux en 1969-1970 (soit 710 personnes), plus de 12 % à partir de 1973-1974 (soit 2 133 étudiants pour cette année-là), puis en moyenne 16 % entre 1975 et 1979⁷. Le département Théâtre du Centre, ouvert en 1969, accueille 96 étudiants en 1969-1970 et les effectifs augmentent de façon quasi-continue tout au long de la décennie pour atteindre en 1978-1979 631 étudiants (soit une augmentation de 657 %⁸). Ces chiffres, bien différents de ceux de la Sorbonne Nouvelle où, malgré l'évolution des effectifs, les études théâtrales restent marginales, montrent la légitimité de ces nouvelles disciplines artistiques, qui entretiennent des liens forts entre elles⁹. Accordant une large place aux étudiants dans les prises de décisions et accueillant un

⁵ SOULIE Charles (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 2012, p. 20.

⁶ Selon le titre du documentaire de Jean-Michel Carré (1975), *Les Films Grain de Sable*, 101 minutes, qui porte sur Vincennes et revient largement sur le département Théâtre.

⁷ Voir *Annexe 1*, p. XX : « Tableau n° 1 : Évolution des effectifs des départements/disciplines de Vincennes des origines au déménagement », in Charles SOULIE (dir.), *Un mythe à détruire ?*, op. cit., p. 460.

⁸ *Ibid.*

⁹ Comme l'explique Stephanette Vendeville, personnalité importante de cette histoire : « Je suis arrivée à Vincennes fin 69, début 70. Il y avait un groupe d'étudiants : Dep'Arts. Le meneur principal était Philippe Tancelin ; leur idée était de créer dans l'université des départements d'Arts non séparés, pour étudier sur le plan pratique et théorique. » (« Entretien avec Fanette Vendeville », 14 juin 2006, in BERGER Guy, COURTOIS Maurice, PERRIGAULT Colette, *Folies et raisons d'une université : Paris 8. De Vincennes à Saint-Denis*, Paris, Petra, 2015, p. 317.)

grand nombre de non-bacheliers et d'étrangers¹⁰, tout comme l'institution vincennoise dans son ensemble, le département Théâtre de Vincennes met également l'accent sur la pratique artistique et, suivant les mots de Philippe Tancelin, ancien étudiant devenu enseignant, il tend même à revendiquer la paternité de la confrontation entre praticiens et universitaires :

« À l'issue du mouvement de 1968, c'est tout de même l'introduction de l'enseignement des arts à l'université. En théâtre, il y avait Jacques Scherer, qui était titulaire de la chaire d'esthétique. Il y avait également les esthéticiens, mais il n'y avait pas du tout d'enseignement pratique. C'est donc vraiment l'introduction des arts à l'université, selon la formule suivante : les enseignements pratiques et théoriques ne devaient pas être séparés... Sous l'égide de ce grand mot d'ordre du mouvement de 1968 : on ne théorise pas en dehors d'une pratique. On peut avoir une praxis théorique, bien sûr, mais on exige que nos enseignants soient aussi des praticiens¹¹. »

Contrairement à ce qui est ici affirmé, des enseignements pratiques existent au sein de l'Institut d'Études théâtrales dès 1962, date à laquelle Charles Antonetti (1911-1999) commence ses « travaux pratiques¹² », enseignement qu'il poursuivra jusqu'en 1976¹³. Mais cette affirmation trompeuse prend sens dès lors que l'on comprend la conception alternative aux Études théâtrales promue au sein de Vincennes, largement axée sur la pratique artistique, plus particulièrement sur le jeu dramatique, et au sein de laquelle le rôle des praticiens se trouve renforcé.

¹⁰ Lors de l'année universitaire 1977-1978, sur les 228 étudiants inscrits en dominante Théâtre, 41 % sont étrangers : 29 % viennent d'Europe, 28 % des Amériques, 23 % d'Afrique et 20 % d'Asie (« Tableau n° 5 : Répartition des étudiants étrangers de Vincennes selon la discipline et l'origine géographique en 1977-1978 », in SOULIE Charles, *Un mythe à détruire ?*, op. cit., p. 466.). Ce phénomène est encore observable de nos jours : ainsi, sur les 1 285 étudiants de Master 1 Théâtre inscrits entre 2000 et 2013, 48 % sont étrangers.

¹¹ Philippe Tancelin, entretien réalisé le 12 février 2014.

¹² « Programme des enseignements du 2^e semestre de l'Institut d'études théâtrales (1962-1963) », Archives de Bernard Dort, déposées à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC).

¹³ « Chronologie de Charles Antonetti (1911-1999) », in ANTONETTI Charles, *Les Techniques du jeu dramatique par un militant de l'éducation populaire*, Genève, Slatkine, 2015, p. 217-218.

La pratique théâtrale contre la théorie ?

L'orientation pratique est effectivement accentuée par le département Théâtre, comme nous pouvons le lire dans un document de mars 1973 où l'équipe pédagogique note que

« l'activité théâtrale forme à l'intérieur des enseignements universitaires, un domaine spécifique et constitue un secteur indépendant des structures d'enseignement et de recherche déjà existantes. [Le département Théâtre] a choisi l'ACTEUR comme point d'action et d'articulation pédagogique principal. [...] Il est conscient des difficultés de soutenir une démarche ouverte aux pratiques de la profession dans le cadre de l'université traditionnelle où prédominent les études théoriques et les modes de contrôle pédagogique qui les concernent¹⁴ ».

Les études théâtrales en France ont certes, dès l'origine et même dans leur « préhistoire », entretenu des liens soutenus avec les praticiens¹⁵. Ce qui frappe pourtant au sujet du département Théâtre de Vincennes, c'est leur nombre. Seul André Veinstein (1916-2001) a une trajectoire académique classique. Il a consacré sa thèse de doctorat d'État en esthétique, soutenue en 1953, à « La mise en scène théâtrale et sa condition esthétique¹⁶ », avant de devenir administrateur général du département des Arts du spectacle de la BnF, où est conservé le fonds Auguste Rondel. Dans le cadre de cette mission, il accorde une importance particulière « aux contacts et relations avec les professionnels du spectacle, les spécialistes de la conservation et de la documentation, de même qu'avec les chercheurs et enseignants, et cela, tant au plan national qu'international¹⁷ », comme le note Cécile Giteau. André Veinstein fonde ainsi en 1954 la SIBMAS (Société internationale des bibliothèques-musées des arts du spectacle), qui est affiliée à l'Institut international du théâtre, institution créée en 1948 sous l'égide de l'Unesco. Il est également chargé de cours à l'Université du Théâtre des Nations à partir de 1963, puis, à partir de 1968, professeur invité au Centre d'études théâtrales de

¹⁴ « Prise de position du collectif enseignant-e-s et étudiant-e-s », mars 1973, Archives du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes, déposées au secrétariat du département Théâtre de l'université Paris 8. Pour lire l'ensemble de ce document, voir *Annexe 3*, p. X.

¹⁵ Voir dans cet ouvrage la contribution de Eve-Marie ROLLINAT, « De l'articulation entre la théorie, la pratique et la création : le théâtre à l'université de Paris (1930-1970) », *supra*, p. XX-XX

¹⁶ VEINSTEIN André, *La Mise en scène théâtrale et sa condition esthétique*, Paris, Flammarion, 1955.

¹⁷ GITEAU Cécile, « André Veinstein (1916-2001) », in THOMASSEAU Jean-Marie (dir.), *Le Théâtre au plus près. Pour André Veinstein*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2005, p. 312. La plupart des informations concernant André Veinstein proviennent de cet article.

l'université de Louvain (Belgique), chargé de cours (scénographie) à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et régulièrement invité dans des universités étrangères, à Montréal (1976), à Rabat (1978), en Algérie ou en Yougoslavie¹⁸. Après 1968, sa mission au sein de la Bibliothèque nationale devient « très aléatoire¹⁹ », ce qui le pousse à rejoindre Vincennes, où il participe à la création du département Théâtre avant d'être nommé maître de conférences en 1969, puis professeur en 1971. Il est alors le seul universitaire de formation et le seul enseignant titulaire (ce qui l'amène à diriger 32 thèses entre 1969 et 1980²⁰), tandis que les artistes sont largement majoritaires :

« Au département théâtre, parmi les fondateurs, il y a trois personnes [...]. André Veinstein, qui est plutôt un historien, ainsi que deux artistes, un ancien de la Comédie-Française, Jacques Clancy, qui vient de l'école Jovet, et Albert Vander, qui vient de l'école Dullin. Pour l'essentiel, à cette époque, il y a donc Veinstein, qui est théoricien, universitaire classique, et puis des artistes, en majorité des artistes²¹. »

La part des artistes restera proportionnellement plus importante tout au long de la décennie. En 1977, quatorze enseignants se retrouvent au sein du département : ceux du début (André Veinstein, Jacques Clancy et Albert Vander), rapidement rejoints par Alain Astruc et Stephanette Vendeville (présents dès 1971), ainsi que Michèle Kokosowski (arrivée en 1975), Serge Ouaknine, Marc-André Risacher, Jacques Nichet, Jean Caridroit, Jean-Marie Eicher, Claude Acquart, Catherine Monnot et Françoise Decaux²². À l'exception d'André Veinstein, tous mettent en avant leur pratique artistique : ils sont auteurs, scénographes, comédiens, metteurs en scène, réalisateurs, poètes, clowns, etc. Il en est de même pour l'année universitaire 1978-1979²³, durant laquelle ils sont au nombre de 17 dont, parmi les nouveaux, deux metteurs en scène/acteurs (Guy Aguenier et Claude Buchvald), deux conteurs/auteurs/comédiens (Youssef Haddad et Émile Noel), un comédien et poète (Philippe Tancelin, par ailleurs ancien étudiant), un danseur

¹⁸ *Ibid.*, p. 318.

¹⁹ *Ibid.*, p. 317.

²⁰ Il est, sur cette période, le second enseignant du Centre expérimental de Vincennes à diriger le plus grand nombre de thèses, derrière Jean Levaillant (en lettres) et à égalité avec Jean-Marie Vincent (en philosophie), cf. « Tableau n° 10 : Principaux directeurs de thèses de Vincennes entre 1969 et 1980, in Charles SOULIE, *Un mythe à détruire ?*, op. cit., p. 471.

²¹ Philippe Tancelin, entretien cité.

²² Voir **Annexe 2, p. X** : « Université Paris VIII - Département Théâtre 76-77 », Archives du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes.

²³ Voir **Annexe 2, p. X**

et chanteur (Raoul Dezautière) et un marionnettiste (Hubert Jappelle). Il s'agit pour eux de leur activité principale, alors qu'à l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle les enseignants-praticiens le sont de manière annexe à leur travail universitaire, selon la « double vie²⁴ » des écrivains et des artistes mise en lumière par Bernard Lahire. Selon les principes de Vincennes, l'opposition entre théorie et pratique n'a de toute façon plus de valeur : les fonctions réelles de chacun n'apparaissent en effet nulle part, pas plus que les positions institutionnelles au sein du département, qui ne sont notifiées dans ses programmes qu'à partir de 1979. Sur les dix-sept enseignants, seuls six sont alors titulaires²⁵, tandis qu'ils seront neuf en 1986²⁶. Alors qu'à l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle la volonté de joindre un enseignement théorique et pratique opère à cette époque par une division du travail relativement stricte, l'ambition affichée des enseignants de théâtre de Vincennes est de la réaliser dans les corps mêmes, comme le souligne Philippe Tancelin :

« Peu à peu, les universitaires vont venir et on va arriver à cette espèce d'équilibre : 50% de théorie, 50 % de pratique. Un mouvement intéressant apparaît, où les universitaires, au contact direct avec des artistes, expérimentent une pratique théâtrale et puis, inversement, les artistes présents s'intéressent vivement à la théorie, dans un esprit universitaire, et certains vont même faire une thèse. Il y a donc un véritable échange, une véritable confrontation entre le monde de l'université et le monde des arts, de la création²⁷. »

Le programme, élaboré collectivement par les enseignants et les étudiants au cours de l'année 1969, porte majoritairement sur l'acte théâtral, au sein d'ateliers. Cette « orientation foncièrement pratique²⁸ », qui ne laisse qu'une place marginale à l'esthétique et à la littérature dramatique²⁹, au profit de « groupes de création collective

²⁴ LAHIRE Bernard, *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006. Voir également SAPIRO Gisèle et RABOT Cécile (dir.), *Profession ? Écrivain*, Paris, CNRS éditions, 2017.

²⁵ Voir **Annexe 2, p. X**. André Veinstein est le seul professeur, tandis que Jacques Clancy est maître de conférences, Albert Vander maître-assistant et Alain Astruc, Michèle Kokosowski et Stephanette Vendeville assistants. (« Université Paris VIII - Département Théâtre 78-79 », Archives du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes.)

²⁶ « Tableau n° 11 : Évolution des effectifs d'enseignants titulaires de Paris VIII par disciplines de 1969 à 1986 », in Charles SOULIE, *Un Mythe à détruire ?*, op. cit., p. 472.

²⁷ Philippe Tancelin, entretien cité.

²⁸ « Programme et horaire des enseignements : Année universitaire 1970-1971 », Archives du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes.

²⁹ Cependant, les pièces de théâtre ne disparaissent pas entièrement puisque le programme de l'année 1969-1970 inscrit en premier point qu'il s'agit de « participer à la réalisation de différentes œuvres

organisés sur l'initiative des étudiants selon des orientations artistiques ou politiques librement choisies³⁰ », se perpétue tout au long de la décennie. Comme nous pouvons le voir dans le programme du premier semestre de l'année universitaire 1978-1979³¹, pour les étudiants inscrits en première année de diplôme universitaire des sciences et techniques du théâtre (ouvert en 1974), la place de la pratique artistique reste largement majoritaire (corporel-gestuel, improvisation individuelle, univers sonore, acrobatie, chant, danse et expression verbale). Elle ne semble absente que de l'enseignement de Jacques Clancy, « Systèmes de mise en scène ». Les deux cours restants (à l'exception des groupes de recherche, relativement marginaux) portent encore largement sur la pratique. Le cours de scénographie, ayant pour enseignants Marc-André Risacher et Jean-Marie Eicher, se décompose en deux parties, la première étant un « cours proprement dit où sont apportées des informations sur les éléments de l'espace³² » tandis que la seconde se présente sous la forme d'un

« travail d'atelier [qui] est l'occasion de mettre en pratique les éléments apportés pendant le cours et permet de vérifier dans le cadre de la création et de la réalisation d'un "spectacle" ce rapport complémentaire du jeu de l'acteur et des composants de l'espace techniques, concrets et abstraits³³. »

De même, André Veinstein, dont l'enseignement est intitulé « Problèmes liés à la pratique », insiste sur le fait que « la pratique [y] constituera à la fois la source et le prolongement de la réflexion³⁴. »

dramatiques (jeu, mise en scène, éclairage, son, décor, costume) et, à titre comparatif, à l'étude partielle d'œuvres permettant d'élargir le champ d'expérimentation. Œuvres principales choisies : *Dynamo*, d'Oneill [sic] (Paris, éd. de l'Arche) ; *Comédie*, de Beckett (Paris, éd. de Minuit). » « Section théâtre : Programme d'enseignement (1969-1970) », Archives du département Théâtre du Centre Expérimental de Vincennes.

³⁰ Les « orientations de l'enseignement » sont ainsi particulièrement claires : « Liant enseignement et recherche, le programme du département théâtre a pour principal objet de permettre de constituer entre enseignants et étudiants des équipes homogènes de création, tout en assurant une formation et une connaissance pratique et théorique de base. » (« Programme et horaire des enseignements : Année universitaire 1970-1971 », Archives du département théâtre du Centre expérimental de Vincennes.)

³¹ On peut consulter le programme complet des enseignements (« Département Théâtre : année universitaire 1978-1979 ») dans les Archives du département Théâtre de l'Université Paris 8.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

Une « guerre de position » au sein de la discipline des études théâtrales

La conception pratique de la discipline promue par Vincennes trouve alors un écho important, tant à l'échelle nationale qu'internationale. En tant que représentant de la SIBMAS, André Veinstein est membre du comité exécutif de la FIRT (Fédération internationale pour la recherche théâtrale), créée en 1955, ce qui lui permet de mettre en avant sa propre vision de ce que doivent être les études théâtrales. Dans le cadre d'une discussion internationale portant sur les relations entre théorie et pratique, et publiée dans la revue viennoise *Maske und Kothurn* en 1971, il soutient ainsi que :

« [c]es accords de fait, doivent, en réalité, se transformer en une coopération organique qui ne peut se réaliser que si *futurs praticiens et futurs théoriciens reçoivent une même formation*, fondée sur une connaissance essentielle : celle du théâtre vivant, – après avoir substitué, à une connaissance de la pratique, une pratique qui aboutisse à une connaissance véritable³⁵. »

Au sein des séminaires inter-enseignants, mis en place à la Sorbonne Nouvelle à partir de 1970 sous l'impulsion principale de Bernard Dort et chargés d'interroger la discipline et ses méthodes, le modèle disciplinaire de Vincennes est interrogé et largement critiqué. La séance du 9 juin 1971, consacrée aux « problèmes cruciaux que posent les études théâtrales³⁶ », permet de mettre en lumière l'existence de deux paradigmes en conflit :

« M. Monod, qui a participé à la commission rectorale Théâtre et enseignement expose le projet de la sous-commission enseignement supérieur, composée de MM. Veinstein et Voltz. Qu'on le déplore ou non, c'est ce projet qui actuellement semble l'emporter. M. Monod rappelle les objectifs fondamentaux du projet : priorité au jeu dramatique, création d'un véritable enseignement théâtral, étant bien entendu que cet enseignement doit mener à la pratique. Comment le jeu théâtral sera-t-il conçu ? Comme un élément de coordination entre le physique et le mental, avec exécution à plusieurs d'un enchaînement de gestes, de conduites à partir d'un thème initial simple ; le jeu dramatique n'exclut pas les autres activités, mais se veut sans rapport avec la littérature. [...]

Si l'on s'accorde à [...] souligner l'importance des activités d'atelier, M. Dort trouve dangereuse l'opposition faite par le projet Veinstein entre le théâtre comme objet et le théâtre comme activité ; les deux choses doivent être maintenues dans un rapport de complémentarité³⁷. »

³⁵ VEINSTEIN André, « Théorie et pratique. Accords et Désaccords », *Maske und Kothurn*, 1971, p. 292.

Article repris dans VEINSTEIN André, *Théâtre. Étude. Enseignement. Éléments de méthodologie*, Cahiers Théâtre Louvain n° 48, 1983.

³⁶ Archives de Bernard Dort, déposées à l'IMEC.

³⁷ Archives de Bernard Dort, déposées à l'IMEC.

Les relations entre théorie et pratique suscitent de nombreuses discussions tout au long de la décennie. Mais les différences dans la manière de concevoir les études théâtrales entre Vincennes et la Sorbonne Nouvelle persistent, comme nous le montre le bref passage de Bernard Dort au département Théâtre où il est nommé en 1969 et où il prévoit un cours intitulé « Notions sur le théâtre français à la fin du XIX^e siècle³⁸ ». Correspondant peu au profil des enseignants de Vincennes et aux attentes des étudiants, Dort quitte rapidement Vincennes³⁹ pour revenir à l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle. Pour Jean-Pierre Sarrazac,

« Dort a été nommé à Vincennes : il y est allé et ça s'est mal passé. Il en est reparti en courant. Il était très fâché. Dort était quelqu'un qui pouvait avoir des moments ombrageux. Il était très ombrageux s'agissant de Vincennes. [...] Il avait un peu l'esprit polémique en ce qui concerne cette fuite éperdue dans la pratique, l'insurrection du corps, un artaudisme pas contrôlé. Parce qu'on pourrait dire que Bernard [Dort], c'est un artaudisme assez contrôlé, sous le regard de Brecht⁴⁰. »

À l'inverse, l'Institut d'études théâtrales est renvoyé par le département Théâtre de Vincennes à un classicisme (dé)passé, point sur lequel insiste Philippe Tancelin :

« Les rapports avec l'Institut d'Études théâtrales sont très mauvais. [...] Disons que l'image qui est produite par Paris 3, ou du moins que l'on tisse de l'extérieur sur Paris 3, c'est un enseignement théorique assez classique, pour ne pas dire conventionnel, et peu ouvert aux écritures dites "contemporaines". Disons peu ouvert au bouleversement des catégories esthétiques à l'issue de 1968, comme l'a fait la pédagogie vincennoise. [...] Ce n'est pas de la rivalité, c'est une guerre de position⁴¹. »

Pour contrecarrer tout risque de régression de l'autonomie disciplinaire et pour imposer la légitimité des études théâtrales dans le monde universitaire, une association professionnelle est néanmoins créée en 1972, regroupant à la fois le département Théâtre de Vincennes et l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne Nouvelle : l'ADDETUF (Association pour la défense et le développement du théâtre dans l'université française), au sein de laquelle André Veinstein est trésorier. Si elle parvient à se réunir quelquefois, les désaccords sont cependant bien trop importants pour qu'elle

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Selon Philippe Tancelin, ce sont les étudiants qui refusent de le coopter : « C'était le pouvoir étudiant. Il y avait des cooptations par les Assemblées générales des étudiants. [...]. Par exemple, Bernard Dort s'est présenté à Vincennes et l'assemblée générale l'a refoulé, pas de façon d'ailleurs tout à fait élégante, c'est vrai. » (Entretien cité.)

⁴⁰ Jean-Pierre Sarrazac, entretien réalisé le 21 mars 2014.

⁴¹ Philippe Tancelin, entretien cité.

puisse survivre plus d'une année, comme le raconte Michel Pruner, qui participe à la création du Centre d'études et de recherches théâtrales (CERT) de Lyon, après 1968 :

« L'Association pour la défense et le développement du théâtre dans l'université française [était] marqué[e] par des clivages très forts entre les tenants, j'allais dire, d'une orthodoxie brechtienne... qui étaient très forts parce que c'était un véritable bastion à l'intérieur de l'université... c'était Paris III, Censier autour de Dort, et puis, à l'opposé, tous les gauchistes de Vincennes qui étaient pour le spontanéisme, un petit peu de jeu dramatique à "tendance psy", tout ce qui ressortait à l'époque des pratiques marginales des groupes, soit politiques, soit un peu psychédéliques du théâtre nord-américain. Les deux camps étaient très forts parce que Vincennes était une entité forte et que Paris III était une entité forte. Ils se sont rentrés dans le lard, ils n'étaient pas du tout d'accord. Et le développement du théâtre à l'université française... c'était très difficile de se repérer entre nous : il y avait des choses intéressantes qui étaient dites par les uns et il y avait des choses intéressantes qui étaient dites par les autres. Tout cela était tellement sectaire, d'une certaine manière, parce qu'il n'était pas du tout question d'entendre parler d'improvisation chez les brechtiens et il n'était pas question d'entendre parler de texte dramatique déjà écrit chez les Vincennois⁴². »

Tout au long des années 1970, l'université de la Sorbonne Nouvelle et l'université de Vincennes représentent les deux pôles opposés d'une discipline fragmentée, où le conflit est d'ordre disciplinaire, en particulier dans les manières différentes de réaliser la jonction entre théorie et pratique du théâtre, mais également d'ordre politique.

1980 – La fin d'une utopie ?

En 1980, le Centre expérimental de Vincennes, devenu université Paris-Vincennes (Paris VIII) dès décembre 1970⁴³, déménage à Saint-Denis tandis que les anciens

⁴² « Entretien avec Michel Pruner », in PRATOUSSEY Christian, *Théâtre et université, les effets d'une rencontre : étude sur les conditions de l'enseignement du théâtre à l'université*, thèse de doctorat en Sciences de l'éducation sous la direction de Philippe Meirieu, Université Lumière-Lyon 2, 1997, p. 172. Bernard Dort reviendra aussi sur cette association dans le cadre d'un débat organisé en 1985 par la Fédération nationale du théâtre universitaire : « C'est la première fois depuis très longtemps que j'entends des professeurs de théâtre de différentes universités parler de leur enseignement. [...] Ces enseignants de théâtre avaient fondé il y a quelques années une association qui s'appelait A.D.E.T.U.F. [ADDETUF : Association pour la défense et le développement du théâtre dans l'Université] et qui, après quelques séances épiques, n'a jamais pu se réunir par la suite. Alors je voudrais dire, d'autant plus que je suis dans la marge, ou dans la manœuvre je ne sais pas : "Enseignants de théâtre de toutes les universités, unissez-vous !" » (Propos de Bernard Dort, *Théâtre universitaire et institutions*, Colloque de Reims du 26 et 27 janvier 1985 organisé par la Fédération nationale du théâtre universitaire et Antigone : Théâtre universitaire de Reims, juin 1985, p. 96.)

⁴³ « Statut du 17 décembre 1970 », in DEBEAUVAIS Michel (dir.), *L'Université ouverte : les dossiers de Vincennes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1976, p. 19-20.

bâtiments sont rasés : pour certains, cet événement referme définitivement la parenthèse du projet expérimental, critique et alternatif de Vincennes, dont témoignait son département Théâtre. Alice Saunier-Seïté, ministre des Universités du gouvernement Giscard d'Estaing et qui est à l'origine de ce démembrement, pourra écrire à propos de Vincennes en 1982 :

« Edgar Faure avait créé, en quelques mois, le centre universitaire de Vincennes pour témoigner du libéralisme ministériel face à l'imagination universitaire. Il voulait surtout concentrer en un seul lieu tous les défoulements pédagogiques et politiques pour que les autres universités parisiennes se débarrassent au plus tôt des désordres intellectuels qui avaient perturbé leur fonctionnement depuis mai 68. Il fallait donc maintenir Vincennes à tout prix, comme un abcès de fixation. Cette conception me choquait. Pour une raison d'éthique, d'abord : la jeunesse a droit à la santé, et non à l'infection. Cette conception me choquait aussi par son irréalisme : les abcès font monter la fièvre et crèvent en essaimant⁴⁴. »

Opposée à l'esprit de Vincennes en général, et aux nouvelles disciplines en particulier, Alice Saunier-Seïté provoque au même moment l'ire des enseignants en études théâtrales en décidant de supprimer l'habilitation à délivrer une licence et une maîtrise en études théâtrales à la Sorbonne Nouvelle et ailleurs⁴⁵. Mises en danger, les études théâtrales survivront néanmoins, en particulier après l'élection de François Mitterrand en 1981 et le soutien qu'elle recevront de la part de Jack Lang. Peut-être en est-il de même avec l'esprit de Vincennes puisque l'héritage du département Théâtre, par-delà les mythes et les caricatures, semble toujours bien vivant au travers des considérations politiques et pédagogiques des équipes enseignantes de théâtre de l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

⁴⁴ Alice SAUNIER-SEÏTE, *En Première ligne. De la communale aux Universités*, Paris, Plon, 1982, p. 84-85.

⁴⁵ « Quel avenir pour les études théâtrales universitaires ? Entretien avec Bernard Dort et Richard Monod », *théâtre/public*, n° 36, novembre-décembre 1980, p. 38-39.

Annexes

Année scolaire	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979
Effectif du département Théâtre de Vincennes	96	209	?	149	284	356	622	587	578	631
Sous-total Arts	710	936	904	1335	2133	2750	4095	5296	4549	5417
Total Vincennes	10 289	9 747	11 600	13 205	17 330	20 720	31 021	30 621	31 280	32 584

Annexe 1 : Évolution des effectifs étudiants du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes (1969-1979)

Source : « Tableau n°1 : évolution des effectifs des départements/disciplines de Vincennes des origines au déménagement », in Charles SOULIE (dir.), *Un mythe à détruire ?*, op. cit., p. 460.

	Enseignants en 1976-1977 (Est surligné le nom des enseignants absents du programme 1978-1979)	Enseignants en 1978-1979 (En gras les nouveaux enseignants)
Enseignants	<p><u>Claude Acquart</u> ; Alain Astruc ; Jean Caridroit ; Jacques Clancy ; Françoise Decaux ; Jean-Marie Eicher ; Michèle Kokosowski ; Catherine Monnot ; <u>Jacques Nichet</u> ; <u>Serge Ouaknine</u> ; <u>Marc-André Risacher</u> ; Albert Vander ; André Veinstein ; Stephanette Vendeville.</p>	<p>Guy Aguenier, chargé de cours ; Alain Astruc, assistant ; Claude Buchvald, chargée de cours ; Jean Caridroit chargé de cours ; Jacques Clancy, maître de conférences ; Françoise Decaux chargée de cours ; Raoul Dezautière, chargé de cours ; Jean-Marie Eicher chargé de cours ; Youssef Haddad, chargé de cours ; Hubert Jappelle, chargé de cours ; Michèle Kokosowski, assistante ; Catherine Monnot, chargée de cours ; Emile Noel, chargé de cours ; Philippe Tancelin, chargé de cours ; Albert Vander, maître-assistant ; André Veinstein, professeur ; Stephanette Vendeville, assistante.</p>
Total du nombre d'enseignants	14	17 (Dont 4 en moins depuis 1976-1977 et 7 nouveaux)

Annexe 2 : Enseignants du département Théâtre de Vincennes en 1976-1977 et en 1978-1979

Sources : Tableau réalisé à partir de « Département Théâtre : Année universitaire 1976-1977 » et « Département Théâtre : Année universitaire 1978-1979 », Archives du Département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes, déposées au secrétariat du Département Théâtre de l'université Paris 8.

Annexe 3 : Prise de position du collectif enseignant-e-s et étudiant-e-s du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes contre le décret du 27 février 1973 (mars 1973)

A- Originalité pédagogique

Le théâtre est une activité collective d'expression et de communication et doit être envisagé comme tel dans toutes ses implications. Il ne saurait être limité aux spectacles à proprement parler ; il inclut toute activité ludique visant à créer des situations fictives ou réelles et animée par une volonté d'expression et de communication.

Comme tel, il se rattache à l'ensemble de l'expérience humaine et doit être envisagé dans sa globalité : psychologique, sociale, économique, politique, historique et idéologique. Ce qui légitime de fait sa place à l'université comme cela existe depuis de longues années dans beaucoup de pays.

Le département Théâtre de l'université de Paris VIII considère que l'activité théâtrale forme à l'intérieur des enseignements universitaires, un domaine spécifique et constitue un secteur indépendant des structures d'enseignement et de recherche déjà existantes. Il a choisi l'ACTEUR comme point d'action et d'articulation pédagogique principal.

En quatre années d'existence, le département Théâtre, en tant que département de recherche, a mis au point sur le principe de son autonomie, un cursus complet, tant sur le plan pédagogique que sur celui de la recherche et de la création.

Les étudiants inscrits participent à la pluridisciplinarité instaurée dans le cadre de Paris VIII soit à l'intérieur même du département (gestuel, technique du jeu, scénographie, jeu-improvisation, acrobatie, vocal, animation, gestion) ou avec d'autres départements (Arts plastiques, Langues anglo-américaines, italienne, Littérature française, Musique)

De par son fonctionnement et sa dynamique particulière, le département a dégagé ses propres lois théoriques, et, en aucune façon, les critères tant pédagogiques que le mode de gestion économique des disciplines littéraires ou de sciences humaines, ne peuvent s'appliquer strictement à son fonctionnement.

Il est conscient des difficultés de soutenir une démarche ouverte aux pratiques de la profession dans le cadre de l'université traditionnelle où prédominent les études théoriques et les modes de contrôle pédagogique qui les concernent.

Le cloisonnement horaire, le cursus imposé, le contrôle sur table bi-semestriel, sont incompatibles avec son fonctionnement efficace et réel.

Le département s'étonne donc que sous prétexte de permettre à l'université de s'ouvrir sur des pratiques professionnelles (décret du 27 février) les nouvelles dispositions ministérielles ne font que détruire tout esprit d'initiative et de recherche. Que ce soit par :

- Un cursus imposé (matières obligatoires 60%)
- Un contrôle unique de professeurs d'université (examens sur table)
- Une contrainte dans le temps
- Une sélection sur des seuls critères théoriques

B- Diplômes délivrés

Le département Théâtre est habilité actuellement à donner une formation complète sur le champ des activités professionnelles propre au théâtre, sur celui de la formation des animateurs, ainsi que sur tout ce qui concerne la formation permanente destinée aux professionnels et aux enseignants, dont le premier stage aura lieu au mois de mai 1973.

Il décerne actuellement, à l'issue de trois années d'études (20 UV dominantes, 10 UV libres) une licence libre de théâtre, suivi d'une maîtrise libre et d'un doctorat de troisième cycle mention théâtre qui est, lui, reconnu par le ministère de l'Education Nationale.

C- Revendications spécifiques

Pour réaliser pleinement son fonctionnement le département théâtre réclame :

- a- Que les critères pédagogiques et le cursus de l'enseignement soient du ressort exclusif d'un corps enseignant qualifié dont le recrutement doit se faire tant sur des critères d'un savoir théorique que professionnel.
- b- L'allocation d'un budget d'équipement qu'il attend depuis 4 ans (3 demandes chiffrées déposées sur le bureau du président de Paris VIII sans réponse).
- c- L'élargissement du budget de fonctionnement sur les critères de l'étudiant scientifique.
- d- Des locaux équipés.
- e- L'obtention de Maîtrises nationales :
Maîtrise à finalité professionnelles (toutes les professions concernées par le théâtre)
Maîtrise spécialisée (animateurs).

D- Solidarité aux autres départements

Nous rappelons l'originalité expérimentale de la faculté de Vincennes et nous réitérons le maintien de ses acquis :

- Inscription des non-bacheliers selon les modalités actuellement en vigueur.
- Contrôle continu sans obligation d'examens partiels ou terminaux.
- Comptabilisation définitive dès qu'elles sont acquises par les étudiants, de toutes les UV en dominantes et libres.
- Que la possibilité ouverte aux salariés de suivre un cursus complet selon les modalités de temps qui leur sont nécessaires et appropriées soient maintenue.

-

EN CONSÉQUENCE.....

Le département Théâtre s'élève contre les décisions arbitraires du décret du 27 février, qui consiste en fait à supprimer l'enseignement des arts à l'université. Il demande le maintien de son statut actuel avec les amendements ci-dessus proposés. Il se tient solidaire de toutes les revendications concernant l'autonomie et le caractère expérimental de Paris VIII.

*** La spécificité du département théâtre de Paris VIII a été soulignée dans le rapport d'orientation publié par le ministère de l'EN sous le titre « Information loisir culture » ainsi qu'au cours de la 1^{ère} rencontre internationale des enseignants de théâtre des universités (Copenhague sept 71) acte publié par la revue *Mask und Cothurn* [sic].

Signé : Le collectif enseignants-étudiants du département Théâtre.

Source : « Département Théâtre », mars 1973, Archives du département Théâtre du Centre expérimental de Vincennes.